



Projet d'isolation  
extérieure d'un  
bâtiment à Villerupt  
(54) – passage  
d'expertise

Meurthe & Moselle HABITAT  
Juillet 2024

Vérification de présence  
d'oiseaux ou de  
chauves-souris



biotopé

Citation recommandée	Biotope, 2024. Projet d'isolation extérieure d'un bâtiment à Villerupt (54) – passage d'expertise. 8 p.	
Date	13/07/2024	
Nom de fichier	Diagnostic_mmh_Villerupt54_vf	
Maître d'ouvrage	MMH Meurthe et Moselle HABITAT 16, rue de Serre 54000 NANCY	
Interlocuteur	Quentin MUSSOT	E-mail : qmussot@mmhabitat.fr Téléphone : 03 83 17 56 30 / 06 70 39 89 71
Biotope, Responsable du projet, terrain et rédaction	Thomas ROUSSEL	E-mail : troussel@biotope.fr Téléphone : 06 74 76 70 04
	Mélanie KRAEMER	E-mail : mkraemer@biotope.fr Téléphone : 07 48 83 98 16
Biotope, Contrôleur qualité	Mélanie PICARD	E-mail : mpicard@biotope.fr Téléphone : 03 83 28 25 42

## 1 Contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe au niveau de la Résidence A. Lebrun (1 à 5 rue du 8 Mai 1945) sur le territoire communal de Villerupt, dans le département de la Meurthe-et-Moselle, en région Grand Est.

Ce bâtiment doit faire l'objet de travaux (révision de la toiture, démolition des souches de cheminées et dépose du bardage existant puis mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE)).

Le maître d'ouvrage du présent travail est Meurthe & Moselle HABITAT.

**Avant le démarrage des travaux, en 2023, la présence potentielle d'oiseaux en reproduction a été repérée sur le bâtiment, ce qui a mis les travaux en pause.**

La société Biotope a alors été missionnée pour réaliser un diagnostic ayant pour objectif de déterminer la présence ou l'absence d'espèces protégées (oiseaux et chauves-souris) au sein du bâtiment concerné. Ce diagnostic a consisté en l'expertise du bâtiment par un expert et la détermination des espèces présentes (oiseaux et chauves-souris) en son sein.

Les investigations, ayant déjà fait l'objet d'un précédent rapport, ont été menées le 16 novembre 2023, à savoir après la période de reproduction, donc il n'a pas été possible d'être conclusif quant à l'utilisation ou non du bâtiment par des oiseaux en reproduction.

Des investigations complémentaires de terrain ont eu lieu le 17 juin, le 19 juin et le 11 juillet 2024. Le présent rapport en donne les résultats.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impacts.

## 2 Observations

### 2.1 Oiseaux

Le bâtiment présente **quatre nids d'Hirondelles de fenêtre** (*Delichon urbicum*) au niveau des façades (déjà observés lors de notre expertise de novembre 2023).

3 nids sont présents sur la façade nord-est (voir photos 1 et 2 ci-dessous) :

- 2 qui ont dû être détruits récemment au niveau de la fenêtre (voir photo 2 ci-dessous à gauche) et un au coin de la façade avec présence de fientes le long du mur (voir photo 2 ci-dessous à droite) ;
- 1 qui se situe sur la façade sud-ouest et est également détruit (voir photo 3 ci-dessous).

Aucune activité n'a été détectée au niveau du nid intact. **Il n'est pas utilisé cette année mais il doit tout de même être pris en compte** (en tant qu'habitat d'espèce protégée).

De plus, les planches en bois sous la toiture ne sont pas jointes au niveau de la façade du sud-ouest, laissant alors plusieurs espaces pouvant permettre le passage de certains oiseaux comme le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*). Aucun indice de fréquentation par des oiseaux n'y a cependant été trouvé lors des passages de juin et de juillet 2024.

**Une dizaine de Choucas des tours** (*Corvus monedula*) a été observée au niveau de la toiture et des cheminées. **L'espèce est nicheuse certaine** dans les cheminées. Le nombre exact de nids n'a pas pu être déterminé.

Plusieurs Martinets noirs (*Apus apus*) ont été observés en chasse au-dessus du bâtiment mais aucun individu ne s'en est approché. L'espèce n'est pas considérée comme nicheuse sur l'immeuble.



3



Planches en bois non jointes

Nid d'Hirondelle  
de fenêtre  
détruit

## 2.2 Chiroptères

Les planches en bois non jointes situées sous la toiture au niveau de la façade du sud-ouest laissent plusieurs espaces pouvant permettre le passage de chiroptères.

Cependant, aucun individu de chauve-souris y entrant ou en ressortant à la tombée de la nuit n'y a été observé (observations réalisées sà l'aide d'une paire de jumelles thermiques Pulsar Merger LRF XP50 et à l'aide d'un détecteur à ultrason Wildlife Echo Meter Touch 2 Pro).

Aucun indice de présence de chauves-souris n'a été trouvé, ni sur les façades ni sur les encadrements de portes et de fenêtres (absence de guano).

Plusieurs individus de Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) ont été entendus et observés en chasse autour du bâtiment voisin (la salle des fêtes Maurice Thorez) et autour de l'église.

## 3 Synthèse des observations et recommandations

### 3.1 Synthèse et recommandations

Les travaux en cours ou prévus vont provoquer la destruction de **nids de Choucas des tours et d'Hirondelle de fenêtre**.

**Les nids de ces espèces sont protégés par la loi** (en tant qu'habitats d'espèces protégées). **Une demande de dérogation à la destruction d'habitats d'espèces protégées va donc être nécessaire et produite d'ici le début des travaux. Des mesures**

de type ERC (Evitement, Réduction et Compensation) devront être mises en œuvre. Une des principales mesures de compensation sera la mise en place de nids artificiels, dont le nombre correspondra à minima au double du nombre de nids présents, soit au minimum 10 nids pour le Choucas des tours et 8 nids (en prenant en compte les nids cassés) pour l'Hirondelle de fenêtre.

Ces nids artificiels seront mis en place, si possible, au niveau de la toiture et la façade de la Résidence A. Lebrun ou sur des bâtiments proches.

### 3.2 Exemples de nids et nichoirs à mettre en place

- Exemple de nichoir favorable au Choucas des tours (source : <https://www.wildcare.eu/nichoir-pour-chouette-hulotte-schwegler-no-5.html>) :



- Exemple de nid double en béton de bois, avec planchettes en fibre de ciment naturel, pour Hirondelles de fenêtre (source : <https://nichoirs-pour-oiseaux.com/produit/nid-double-en-beton-de-bois-planchettes-fibre-ciment-naturel-pour-hirondelles-de-fenetre/>)



Ces nids pour Hirondelles des fenêtres pourront être installés sur les façades du bâtiment afin de favoriser cette espèce menacée.

Des protections peuvent être installées afin de limiter la salissure dues aux fientes des oiseaux : planches à fientes, en béton ou en acier thermolaqué (source : <https://nichoirs-pour-oiseaux.com/categorie-produit/nos-autres-produits/>) :





**Siège social :**

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - [www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)